

Sauvons Le Climat

Rapport moral pour l'année 2006

Etat de l'association

L'association « Sauvons le Climat » (SLC) a été déclarée selon la loi de 1901 le 19 Décembre 2005. Elle compte 180 adhérents directs et 5 membres participants (ARCEA, AEPN, MLNE, SFEN, SFP).

Par ailleurs le manifeste SLC a été signé par 2100 personnes. Ce nombre n'a que légèrement augmenté en 2006. Le nombre de signataires abonnés aux lettres d'information Internet est de 1200.

Le rapport entre le nombre d'adhérents et le nombre de signataire est trop faible.

De même la saturation du nombre de signataires n'est pas satisfaisante. La vague la plus importante de signataires a eu lieu au moment de la publication de l'appel dans les bulletins de la SFEN et de la SFP, dans la « Jaune et la Rouge » et dans la presse (Dauphiné Libéré et Sud-Ouest). Chaque communiqué se traduit par un léger pic de signatures. Il faudrait donc trouver relancer une campagne de signature du manifeste.

Malgré l'existence du site anglophone « Save the Climate » les signatures faites sur ce site sont pratiquement inexistantes. Espérons que cet état de chose changera après autonomisation et enrichissement de ce site. En tous cas il serait très important de rechercher une collaboration avec des associations étrangères semblables à la nôtre.

Le comité de parrainage s'est récemment enrichi de l'apport de James Lovelock, Jean-Pierre Chevènement et de Michel Destot. Dans l'ensemble il comporte un nombre remarquable de personnalités du monde scientifique et du monde politique. Il devrait être possible de davantage utiliser la qualité d'un tel parrainage, par exemple par une publication du manifeste avec leur signature à un moment opportun de la campagne présidentielle.

Dans l'ensemble le Conseil Scientifique remplit bien son rôle en contrôlant la teneur des communiqués SLC et des documents SLC mis sur le site. Il faut en remercier son Président et la ceux de ses membres qui prennent part activement à cette tâche d'évaluation, d'autant que les délais pour leur intervention est souvent court. Un remerciement particulier et dû aux membres du CS qui ont rédigé des documents pour le site

Les Communiqués de Presse qui sont le mode principal d'expression de SLC sont soumis par le Président au Conseil d'Administration et ne sont diffusés que lorsqu'ils font l'objet d'un consensus suffisant, particulièrement lorsqu'ils traitent de questions politiques. Là encore il convient de remercier ceux des membres du CA qui participent effectivement à cette tâche de contrôle ou d'impulsion.

Reconnaissance de SLC

SLC a participé aux débats sur l'EPR et la « Gestion des déchets radioactifs ».

Alors que les organisateurs de ces débats avaient voulu initialement que SLC soit la seule des organisations « pro-nucléaires, SLC a obtenu qu'il n'en soit rien et que l'AEPN, la SFEN, le CNISF et le MNLE soient également présents. Cette participation a, pour la première fois, démontré qu'il fallait compter avec l'expression de la partie de l'opinion qui est favorable au nucléaire. La coordination entre nos différents organisations a fait là preuve de son efficacité. Par contre nous n'avons pas encore réussi à nous faire admettre comme interlocuteurs valables par le MEDD qui est largement noyauté par les antinucléaires. Aussi surprenant que

cela paraisse, il semble en être de même au ministère du budget puisque, malgré deux lettres encourageantes du Ministre nous n'avons toujours pas obtenu l'autorisation formelle de délivrer des reçus fiscaux. Toutefois aussi longtemps que notre demande n'aura pas été instruite, nous continuerons à le faire et les adhérents qui auraient des difficultés avec leur administration fiscale devront nous le faire connaître afin que nous leur tenions copie des lettres du Ministre.

Les Communiqués de Presse semblent augmenter progressivement la visibilité de SLC, tout comme les conférences données par ses membres, à condition, toutefois, que ceux-ci n'omettent pas de préciser leur appartenance. Dans toute la mesure du possible il serait souhaitable que les membres de SLC consultés, même à un autre titre, par les autorités administratives et politiques fassent référence à leur appartenance.

Enfin signalons une démarche commune SLC, AEPN, MNLE, SFP auprès de la Ministre de l'Environnement pour obtenir une entrevue afin de définir les modalités de notre participation aux réflexions du Ministère. Le CNISF a fait une démarche similaire de son côté.

Evolution du site

Raymond Warlop a repris la gestion du site à Pierre Lebègue et Florian Cornu. Il a procédé à sa modernisation grâce à une utilisation systématique et experte du langage PHP. Qu'il soit remercié pour son efficacité et la somme de travail impressionnante qu'il a fourni, d'autant plus qu'il l'a menée à bien en même temps que sa tâche de trésorier (gestion des adhésions entre autres).

Le point faible du site réside dans sa partie interactive : forum, signalement d'évènements remarquables, mis sur le site des textes des courriers adressés par nos abonnés aux différents médias. Le forum, en particulier, est peu utilisé. Pour le rendre plus vivant, nous allons essayer d'y coupler une liste du type de celles gérées par Emmanuel Grenier. Pour les conférences données par des membres de SLC (conférence explicitement SLC) nous pourrions, s'ils le demandent, les signaler par une lettre d'information à condition qu'ils fournissent l'annonce correctement rédigée à un membre du bureau qui reste à désigner.

Quelques rubriques supplémentaires sont prévues : transparents des conférences SLC, idées pratiques et témoignages pour ceux qui désirent procéder à des travaux d'isolation thermique de leurs logements ou à la mise en oeuvre d'énergies renouvelables par exemple.

Enfin signalons qu'Elisabeth Huffer a bien voulu prendre en charge (avec l'aide de R. Warlop) le site anglophone en anglicisant aussi les rubriques.

Actions régionales

SLC a été invité à participer au Conseil Scientifique de l'opération « Effet de Serre , effets de société » organisé par la communauté de communes de l'agglomération grenobloise. Dans ce cadre il a pu organiser plusieurs conférences en collaboration avec la SFP et l'ARCEA, dont une demie-journée sur les « énergies décarbonées ». Il paraît utile et possible de créer une structure SLC pour la région Rhône Alpes. L'autre région où SLC est bien implanté et la région parisienne. Peut-on envisager de créer une structure SLC sur la région parisienne. Cette structure devrait avoir des liens étroits avec nos membres partenaires : AEPN, ARCEA(GASN), MNLE, SFEN, SFP et d'autres éventuellement : organisation de colloques et conférences, intervention auprès des institutions locales et régionales etc.

Campagnes électorales

Pour préparer les prochaines échéances électorales SLC a préparé un questionnaire à soumettre aux candidats. Une démarche similaire est suivie par AEPN, ARCEA, MNLE, SFEN et probablement SFP. Pourrait-on envisager d'organiser une réunion publique où les

candidats ou leur représentants accepteraient de répondre aux questions posées par ces organisations.